Développer ses pratiques d’ingénierie et de conduite de projet personnalisé

RUBRIQUE

APPROCHES, PRATIQUES ET MÉTHODOLOGIES DU TRAVAIL SOCIAL

PRÉ-REQUIS

Professionnels en situation d’encadrement ou d’accompagnement d’usagers des secteurs social, médico-social et sanitaire

Description

La législation sociale a fait de la personnalisation des accueils et des accompagnements un droit fondamental des usagers et un acte de bientraitance à leur égard. Cette évolution implique de faire évoluer ses pratiques d’accompagnement, ainsi que la place, de la personne dans l’élaboration, mise en œuvre et évaluation de son PPA.

Objectifs

- Actualiser les connaissances de la législation sur le droit à la personnalisation
- S’approprier la recommandation de la HAS sur « les attentes de la personne et le projet personnalisé »
- Promouvoir une dynamique participative de tous les professionnels à son élaboration
- Savoir animer l’élaboration, la mise en œuvre et l’évaluation de ces projets
- Renforcer les compétences méthodologiques et construire des outils d’observation, d’élaboration des objectifs, de suivi et d’évaluation des actions et préconisations mises en œuvre
- Rechercher la participation des personnes accueillies et/ou accompagnées et des parents s’il y a lieu.

Contenus

- **La législation de référence et la recommandation de la HAS (ANESM) sur « les attentes de la personne et le projet personnalisé »**

- **Les étapes de l’élaboration du PP :**
    - Le recueil des attentes et demandes de la personne
    - Le recueil des observations
    - L’évaluation collégiale des besoins de la personne
    - Les préparations et les animations de la réunion technique de projet et de la réunion de projet en présence de la personne, et des parents et de partenaires s’il y a lieu
    - L’écriture du PP
    - La rédaction du contrat de séjour ou du DIPC (ou de leur avenant)
- **La conduite du PP :**
    - La fonction du référent du projet de la personne (fonction technique d’«assemblier » et fonction clinique) et son évaluation ;
    - Les fonctions du Chef de service et du directeur dans la démarche de PP
- **Le suivi et l’évaluation du PP :** la question des indicateurs

Modalités pédagogiques

- Apports juridiques, théoriques et méthodologiques
- Partage d’expériences
- Diaporama et remise de documents de référence
- Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire).

Lieu et calendrier

En intra (calendrier à déterminer)

Coût
Nous consulter

Durée
21 heures - 3 jours

Intervenant

Florence DUTHIL – Formatrice-Consultante et ex-Directrice d’ESSMS